

*Eldorado Nucléaire Limitée*

Il faut tout d'abord noter que la réglementation actuelle a été adoptée en fonction du fait que c'était une société d'État qui exploitait le secteur de l'uranium. Je pense que les règlements doivent être changés et modernisés pour tenir compte de la nouvelle réalité.

Cela a été fort bien présenté par M. Terrence J. Downey, président du Département de sciences politiques de l'Université de Waterloo, dans une lettre qu'il a écrite au greffier du comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-121. Il a fait remarquer que le député de Burlington (M. Kempling) l'avait invité à faire parvenir certaines de ses observations au comité étudiant le régime de réglementation en vertu de la privatisation. Dans sa lettre, M. Downey dit notamment ce qui suit:

Étant donné ces considérations, je crois qu'il importe de mettre en place un meilleur régime de réglementation, afin de corriger les faiblesses actuelles et qu'il faut absolument combler le vide important qui sera créé sur le plan de la surveillance par une privatisation qui fera disparaître un élément clé du cadre de réglementation.

Dans sa lettre, M. Downey précise qu'il doute fort que le régime actuel de réglementation soit suffisant pour s'assurer que cette nouvelle société ne cause pas des torts à l'environnement et à la santé de ses travailleurs.

D'importants travaux ont été effectués sur les effets de la radiation de faible intensité. Nous savons, à partir de statistiques, qu'on a assisté à une augmentation énorme du nombre de morts attribuable à la leucémie dans le monde entier à la fin des années 1940 et au début des années 1950 à la suite des essais nucléaires de surface effectués par les superpuissances. En fait, les statistiques sont devenues si alarmantes que l'un des premiers accords sur les armes nucléaires entre l'Union soviétique et les États-Unis tendait à poursuivre les essais sous terre, à cause des effets que la radiation de faible intensité avait à l'échelle mondiale.

Certains des travaux effectués à l'heure actuelle sur la radiation de faible intensité laissent voir une augmentation marquée du nombre de décès chez les gens nés à la fin des années 1940 et au début des années 1950 à une époque où il y avait de forts niveaux de radiation de faible intensité dans le monde entier et démontrent qu'on a assisté à une augmentation importante du nombre de décès et de maladies chez ce groupe à la suite de la catastrophe de Tchernobyl. Les statistiques permettent de voir maintenant que les gens qui constituaient un groupe à risque, car ils étaient nés à une époque où les radiations de faible intensité étaient très répandues dans le monde, ont été beaucoup plus exposés à la suite de la catastrophe de Tchernobyl qui a entraîné des niveaux élevés de radiation de faible intensité. On constate plus tard les effets d'une chose qui s'est produite il y a 20 ou 30 ans.

Lorsqu'il s'agit d'uranium, il faut certes aborder la question d'une façon extrêmement réfléchie et avec un très grand respect mêlé de crainte. En privatisant notre industrie de l'uranium, je crains fort que nous ne prenions une mesure irréfléchie. En effet, nous permettons qu'elle soit entre les mains de gens qui ne sont motivés que par l'appât du gain.

Il est compréhensible que les gens qui investissent s'attendent à réaliser des profits. Ils ne veulent pas attendre dix ou vingt ans; ils souhaitent obtenir un bon rendement dès la fin de l'année. Les décisions seront sans aucun doute prises en fonction surtout de la nécessité de satisfaire les investisseurs. Cela

met en danger la santé et la sécurité non seulement des travailleurs, mais également des générations à venir, ainsi que l'environnement. On met en danger notre planète elle-même et les enfants à venir, tout cela au nom d'une idéologie idiote d'un gouvernement qui insiste pour privatiser et qui veut absolument avant les élections avoir plusieurs privatisations à son actif. C'est là sa motivation. En fait, c'est là le summum de l'irresponsabilité. Tout cela vient corroborer mes affirmations, à savoir que pour le moment, les institutions humaines, tant publiques que privées, n'ont pas la maturité ni la responsabilité suffisantes pour s'occuper de substances dont les effets seront ressentis par les générations futures.

Par conséquent, je dois m'opposer à cette motion.

**M. Benjamin:** Je remercie mon collègue de l'autre moitié de la ville reine pour ses remarques. Je suis entièrement d'accord avec lui. Pour ma part, et j'ai confiance en ce qui concerne des centaines de milliers de Canadiens, je trouve qu'il est temps d'avertir ceux qui seraient enclins à acheter des actions dans le secteur de l'uranium sur le marché privé qu'ils devraient s'estimer heureux de simplement récupérer leur argent lorsque le gouvernement sera battu. Dans notre monde contemporain, il n'y a pas lieu à aucun moment de confier le nucléaire au secteur privé dont le mobile est le profit. Voilà ce que j'avais à dire; c'est ce que je pense.

Je voudrais demander à mon collègue s'il aurait l'obligeance de faire des commentaires et de dire s'il m'approuve ou s'il me désapprouve. Je serais heureux de connaître son opinion et de savoir ce qu'il a à dire au sujet de l'avis de la plupart des Canadiens à ce sujet.

**M. de Jong:** Je partage les opinions du député, comme je l'ai déjà dit. Lorsque nous changerons de gouvernement, le nouveau gouvernement, quel qu'il soit, devra redresser les excès du gouvernement actuel et corriger l'énorme erreur qu'il commet avec le projet de loi C-121. C'est une terrible erreur, une terrible gaffe qu'il faudra rattraper, non seulement pour des raisons commerciales mais pour des raisons environnementales et hygiéniques et pour la sécurité des futurs Canadiens.

**M. Hawkes:** Je tiens à remercier les députés d'en face pour leur coopération au sujet de ce projet de loi. Sauf erreur, on est disposé à l'adopter, ce que j'apprécie beaucoup, comme la Chambre d'ailleurs.

Il est intéressant de constater que l'on puisse avoir de telles divergences d'opinions; elles sont saines d'ailleurs. Les discours des députés d'en face ont déclenché chez moi un mode de réflexion que je sens depuis pas mal de temps. Lorsque ce sont les propriétaires qui fixent les règles ou qui ont la main haute sur la police, on court de gros risques. J'admets que l'on ait certaines préoccupations au sujet de l'hygiène et de la sécurité, mais il y aurait peut-être moins de conflits d'intérêts dans le pays et on serait peut-être plus en sécurité si ce sont les dirigeants élus qui fixaient les règles et étaient responsables de leur application et si l'on ne compliquait pas la situation en confiant cette tâche aux propriétaires. Selon une tendance naturelle normale, les choses qui sont étroitement liées ont tendance à être influencées par d'autres éléments de cette relation.